

Une histoire de l'éducation populaire au Québec

Du 15 au 16 novembre 2018 s'est tenu un colloque sur *“L'éducation populaire autonome. Regard transversale sur une pratique au service du politique”*.

Les objectifs étaient de :

1.
retracer
le cheminement historique de l'éducation populaire autonome
au Québec ;
2.
Construire une vision commune de l'éducation populaire
autonome
au Québec ;
3.
Prendre connaissance des pratiques actuelles d'éducation
populaire
autonome au niveau local, régional et national ;
4. Dégager des pistes de développement pour l'éducation
populaire au Québec, et ce, pour l'ensemble du mouvement
d'action communautaire autonome.

Les objectifs de l'ÉPA dans la définition de 1978

Le comité de coordination des Organismes volontaires en éducation populaire (OVEP) se forme en 1978. La même année, une assemblée générale provinciale des OVEP donne une première définition de l'éducation populaire autonome.

Pour cet organisme, l'éducation populaire comprend :

« L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. » [version courte]

Le texte de 1978, dans sa version courte, a été largement utilisé par les groupes populaires, car c'est une des premières fois que le mouvement communautaire tente de définir ce qu'est un groupe communautaire. Cette définition, qui est ancrée dans la tradition des comités de citoyen-ne-s des années 60, a influencé la conception de la mission des groupes tout au long des années 1980.

Vous pouvez retrouver une brève histoire de l'éducation

populaire au Québec en cliquant sur le lien https://www.dropbox.com/s/4gt7r25ahuc3vsk/Histoire-%C3%89ducation-populaire-%C3%A0-Montr%C3%A9al_diaporama_CFP_2018_BVpr%C3%A9sentation-compressed-2.pdf?dl=0

« Ainsi, quel que soit le lieu où, prenant notre distance du contexte concret où se réalise une certaine pratique, nous exerçons une réflexion critique sur cette pratique, nous avons là un lieu de réflexion théorique, donc une école, dans le sens radical que ce mot doit avoir. » (Paolo Freire, 1978)

L'éducation

populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie (Conseil supérieur de l'éducation du Québec en 2016)

L'éducation

populaire peut être considérée comme une voie éducative légitime

contribuant au continuum de l'éducation des adultes et non uniquement comme un moyen de pallier le manque d'une « voie royale

» [la scolarisation].

La

légitimité de l'éducation populaire est déjà attestée par les milliers de personnes qui, chaque année, empruntent ses chemins

diversifiés.

Dans

certaines situations de vie, elle est parfois la seule en mesure de fournir des réponses et de permettre à ces personnes d'agir et de s'engager dans la société actuelle.

La complémentarité de l'éducation populaire avec les autres modes éducatifs, notamment par ses propositions éducatives alternatives ou novatrices, accroît la possibilité pour les adultes de s'inscrire dans un processus d'éducation tout au long et au large de la vie qui réponde à leurs attentes, ce qui constitue en soi un apport important.